
PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Fait à:
Mervans

Le:
12/02/2026

Dénomination:
A MA FAÇON

Statut:
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)

Au capital de:
1 000 €

Adresse du siège:
1 RUE du Champ Voillard

Code postal:
71310

Ville:
Mervans

Immatriculation:
938 604 501

Au RCS de:
Chalon-sur-Saône

DÉLIBÉRATION

L'associé unique **COBRET Teddy**, déclare la délibération régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

L'associé unique délibère sur les points suivants:

1. Approbation des comptes annuels,
2. Affectation du résultat,
3. Poursuite d'activité,
4. Confirmation du mandat du Président,
5. Quitus au Président.

1. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** se soldant par une perte.

2. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat, à savoir :

une perte de 12 452 €

De la manière suivante:

Affectation de la totalité de la perte au compte report à nouveau.

- Le compte report à nouveau est désormais débiteur de **12 452 €**.

3. POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'associé unique, après avoir pris connaissance de la situation financière de la société, décide de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées, conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce.

4. CONFIRMATION DU MANDAT DU PRÉSIDENT

L'associé unique confirme que **COBRET Teddy**, en sa qualité de Président, continue d'exercer ses fonctions conformément aux statuts de la société.

5. QUITUS AU PRÉSIDENT

L'associé unique accorde quitus au Président, pour l'exercice de ses fonctions durant l'exercice clos le **31/12/2025**.

Représentant légal:

COBRET Teddy

Associé unique:

COBRET Teddy

Certifié conforme par le représentant légal

Lieu:

Mervans

Participants

KEOBIZ France

A MA FAÇON France

Signé avec Signature électronique

18/02/2026 14:27:24 UTC

Signataire

Date

COBRET Teddy

Président

amafacon.71@gmail.com

Mode d'envoi: E-mail